

LES ENFANTS ÉTOILES

A child with dark hair, wearing a blue long-sleeved shirt and tan pants, sits on the edge of a green and blue Earth. The child is looking up at a bright shooting star streaking across a dark blue night sky filled with stars. The shooting star leaves a long, glowing trail of small white dots.

Écrit par Ély-Rose (12 ans) et Donovan (11 ans)
Illustré par Catherine Lefebvre de *La Shop à dessin*

Cette courte histoire est inspirée
des 7 principes des droits de
l'enfant.

Au fil des pages, il y aura de petits
exercices à faire avec l'enfant
pour lui permettre de prendre
conscience que certains droits
peuvent parfois être bafoués.

Il n'y a pas de bonnes ou de
mauvaises réponses, le but de ce
livre est d'ouvrir le dialogue.



Guide explicatif des 7 principes

1. Les enfants naissent égaux en droits.

Leur épanouissement doit être assuré au-delà des différences. Ce qui veut dire qu'aucun enfant ne devrait être laissé pour compte à cause de ses caractéristiques personnelles, sociales ou celles de ses parents. Dans une société juste, chacun d'entre eux doit pouvoir s'épanouir pleinement et librement

2. L'intérêt supérieur des enfants gouverne les décisions qui les concernent.

L'enfant doit être placé au cœur des décisions afin de respecter son intérêt avant tout. Cette obligation incombe à toutes les personnes et à tous les organismes qui travaillent pour son bien-être. Il nécessite de l'écouter et de le consulter, de prendre en considération ses droits et ses besoins, car chaque cas est unique.

3. Les enfants, en tant que citoyen·nes à part entière, jouissent de libertés et de droits civils.

L'enfant a le droit de jouir des libertés et des droits civils reconnus à tout être humain, soit : l'identité; la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion; les libertés d'association et de réunion pacifique; le droit d'être informé ainsi que de participer. Il est un citoyen à part entière.

4. Les enfants grandissent dans une famille qui favorise leur épanouissement, avec le soutien de la communauté entière.

La communauté doit être concernée par les familles vulnérables pour mieux soutenir les enfants. Selon la Convention relative aux droits de l'enfant, elle est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres. On doit offrir à la famille la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté.

5. Les enfants naissent et grandissent en santé.

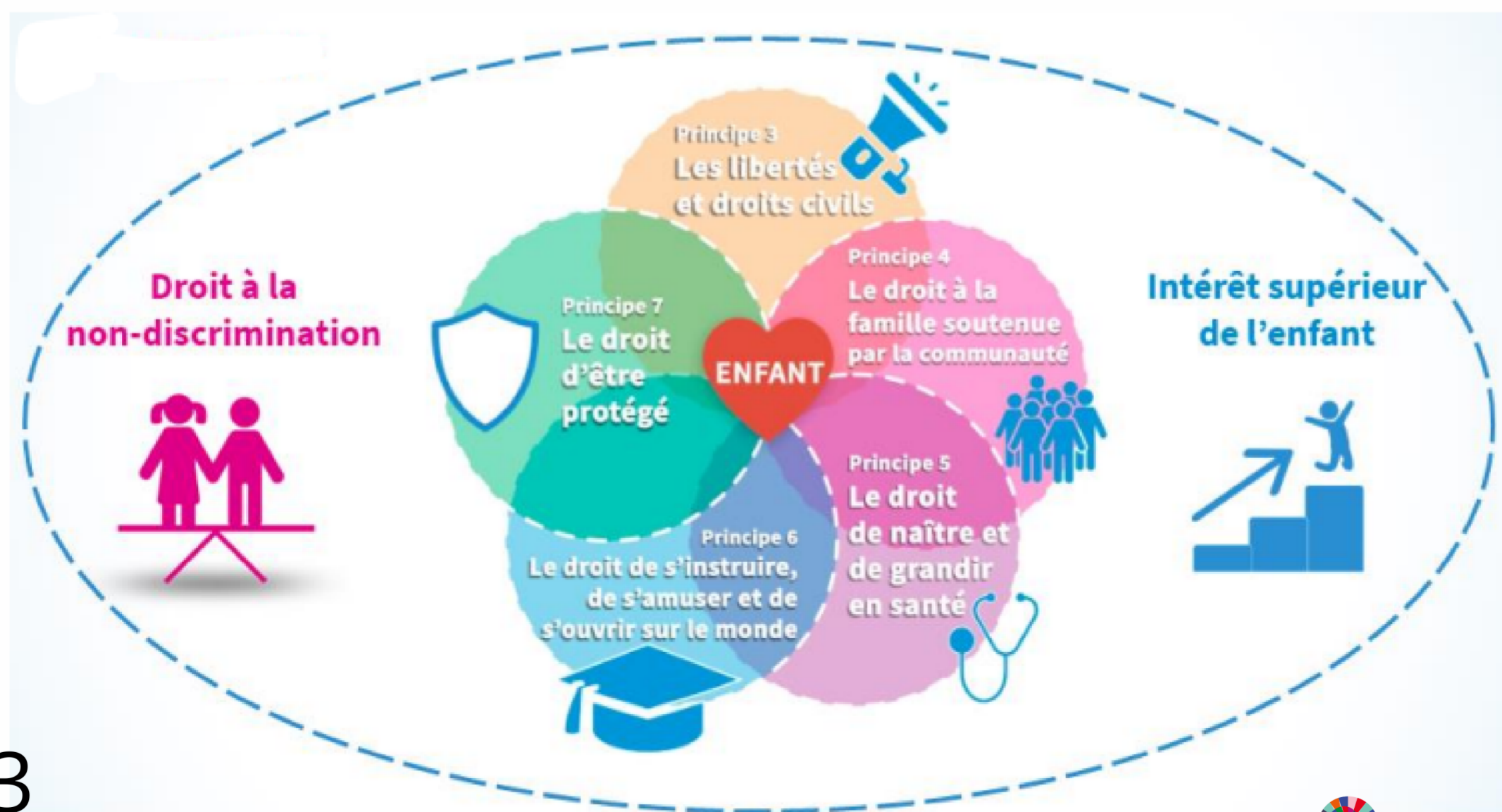
L'enfant doit avoir toutes les chances de naître et de grandir en santé, de développer son plein potentiel. Ceci implique l'accès à des soins médicaux, à un cercle social offrant des services de qualité et le droit à un ensemble de saines conditions de vie nécessaires à son développement global.

6. Les enfants s'instruisent, s'amuse et s'ouvrent sur le monde.

L'enfant a le droit de s'instruire, de s'amuser et s'ouvrir sur le monde à l'intérieur d'un cadre vie sain dans le respect de sa culture, de ses croyances et de sa langue maternelle. Il a le droit à une éducation de qualité s'adaptant à l'ensemble de ses besoins et à son milieu, visant son épanouissement, le développement de ses forces afin de le préparer à assumer ses responsabilités.

7. Les enfants sont protégés sur tous les plans.

L'enfant a le droit de recevoir une protection spéciale, plus particulièrement celui qui vit dans des conditions difficiles. Ceci veut dire être protégé contre toute forme de négligence, de sévices ou toute autre forme de violence, de traitements cruels et inusités, inhumains ou dégradants. Cette responsabilité ne vise pas que les parents, mais incombe à toute personne ayant une obligation à l'égard de l'enfant.



Rétroactions des auteurs

« Je ne dirais pas qu'il s'agit uniquement des droits de l'enfant, mais plutôt des droits de tout le monde.»

-Donovan (11 ans)

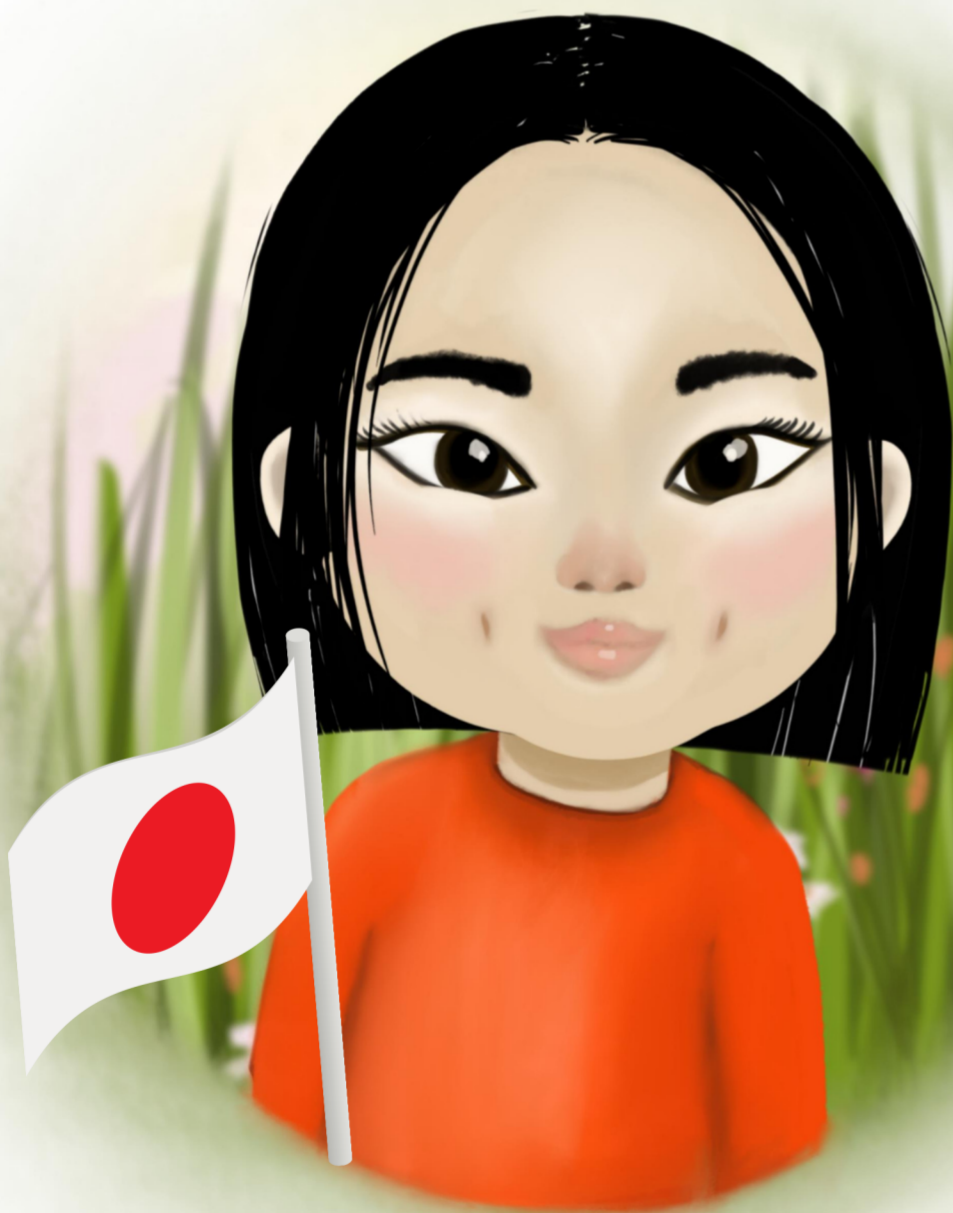
« Je comprends que les droits ne sont pas toujours respectés et quand je vois des situations dans lesquelles ils ne sont pas respectés, je suis capable de le dire maintenant.»

-Ély-Rose (12 ans)

Bonjour, je m'appelle Rohan.
J'ai six ans.
J'habite en Inde avec ma
mère, mon père et mon futur
petit frère.



Bonjour, je
m'appelle Yuri.
J'ai sept ans.
J'habite au Japon
avec mes parents
et ma petite
soeur.

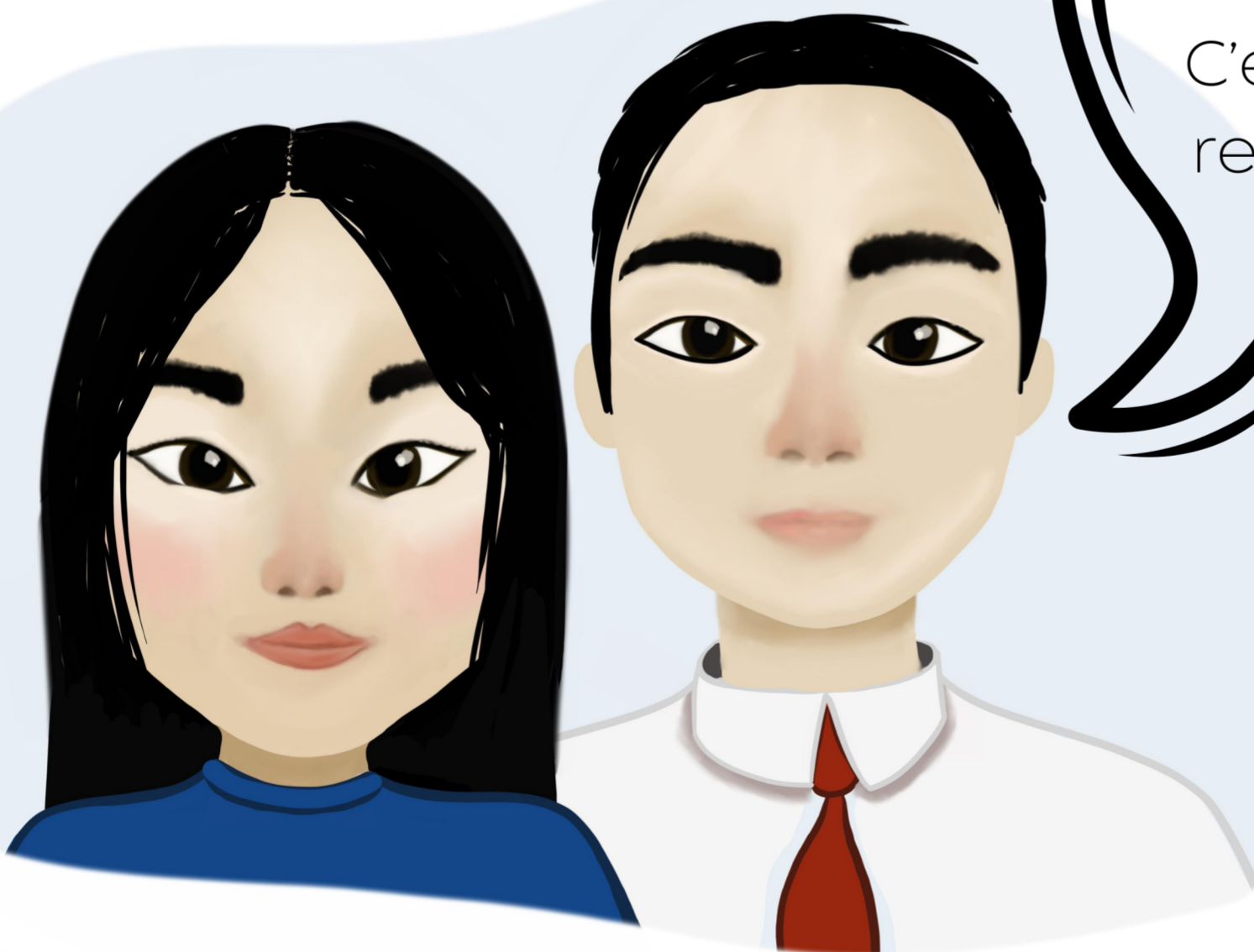




Je suis la mère de Rohan,
Mira. Je suis
présentement enceinte
et j'accoucherai bientôt
d'un petit garçon.



Je suis le père de
Rohan, Anil.
Je peux parfois être
colérique et hausser le
ton lorsque mon fils ne
m'écoute pas.



Nous sommes les parents de
Yuri, Hana et Mao. Son
éducation nous tient à coeur.
C'est important qu'elle ait des
responsabilités dès son jeune
âge.

Je suis trop excité, car ma mère va accoucher aujourd'hui. Elle donnera naissance à la maison, car nous n'avons pas l'argent pour payer son accouchement à l'hôpital. Mon père m'a dit de ne pas faire de bruit...

J'étais tellement excité ce matin que j'ai mis mon père en colère. Il m'arrive d'avoir des blessures et que je doive porter des vêtements longs quand je vais à l'école pour éviter les soupçons. Je ne lui en veux pas, car il fait sûrement ça pour mon bien, non?

Je dois vous laisser, ma mère accouche bientôt !

• • •

Quelques heures plus tard, mon père m'a appris que mon petit frère et ma mère n'avaient pas survécu à l'accouchement.

Je devrai vivre seul avec mon père.

Je ne sais pas comment sera ma vie.

Je suis brisé en sept morceaux!



Encerle le ou les principe(s) bafoué(s)?

La Fondation Dr Julien résume la Convention relative aux droits de l'enfant en 7 principes dont la mise en œuvre, avec la participation réelle des enfants, contribue à leur développement harmonieux au sein d'une société juste, équitable et solidaire.



PRINCIPE 1
Les enfants naissent égaux en droits

PRINCIPE 2
L'intérêt supérieur des enfants gouverne les décisions qui les concernent



PRINCIPE 3
Les enfants, en tant que citoyen·ne·s à part entière, ont des libertés et des droits civils

PRINCIPE 4
Les enfants grandissent dans une famille qui favorise leur épanouissement, avec le soutien de la communauté



PRINCIPE 5
Les enfants naissent et grandissent en santé

PRINCIPE 6
Les enfants s'instruisent, s'amusent et s'ouvrent sur le monde



PRINCIPE 7
Les enfants sont protégés sur tous les plans

Quand je serai grande, je rêve d'être policière
comme ma mère, malgré sa charge de travail
élevée...

L'autre jour, j'ai dû garder ma soeur pendant dix-
sept heures. C'est un record, car habituellement je
la garde quatre heures. J'aimerais tellement ça des
fois aller jouer au baseball avec mes amis mais bon,
je dois garder ma petite soeur.

J'imagine que c'est comme ça dans toutes les
familles, non?



Encercle le ou les principe(s) bafoué(s) ?

La Fondation Dr Julien résume la Convention relative aux droits de l'enfant en 7 principes dont la mise en œuvre, avec la participation réelle des enfants, contribue à leur développement harmonieux au sein d'une société juste, équitable et solidaire.



PRINCIPE 1
Les enfants naissent égaux en droits

PRINCIPE 2
L'intérêt supérieur des enfants gouverne les décisions qui les concernent



PRINCIPE 3
Les enfants, en tant que citoyen·ne·s à part entière, ont des libertés et des droits civils

PRINCIPE 4
Les enfants grandissent dans une famille qui favorise leur épanouissement, avec le soutien de la communauté



PRINCIPE 5
Les enfants naissent et grandissent en santé

PRINCIPE 6
Les enfants s'instruisent, s'amusent et s'ouvrent sur le monde



PRINCIPE 7
Les enfants sont protégés sur tous les plans

10 ans plus tard...



Salut c'est toujours moi, Rohan, avec un peu plus de barbe!
Je suis déménagé au Canada avec mon père l'année
dernière.

J'ai un emploi comme livreur de pizza et j'adore mon travail.
Par contre, mes collègues rient souvent de moi en me
disant que je sens les épices et que mes habits
traditionnels ressemblent à des pyjamas.

Bon je vous laisse, je dois livrer ma prochaine pizza.

Encercle le ou les principe(s) bafoué(s) ?

La Fondation Dr Julien résume la Convention relative aux droits de l'enfant en 7 principes dont la mise en œuvre, avec la participation réelle des enfants, contribue à leur développement harmonieux au sein d'une société juste, équitable et solidaire.



PRINCIPE 1
Les enfants naissent égaux en droits

PRINCIPE 2
L'intérêt supérieur des enfants gouverne les décisions qui les concernent



PRINCIPE 3
Les enfants, en tant que citoyen·ne·s à part entière, ont des libertés et des droits civils

PRINCIPE 4
Les enfants grandissent dans une famille qui favorise leur épanouissement, avec le soutien de la communauté



PRINCIPE 5
Les enfants naissent et grandissent en santé

PRINCIPE 6
Les enfants s'instruisent, s'amusent et s'ouvrent sur le monde



PRINCIPE 7
Les enfants sont protégés sur tous les plans

10 ans plus tard...

Allô, c'est moi, Yuri! J'ai 17 ans et j'étudie maintenant au Canada pour devenir policière comme je rêve tant.

Aujourd'hui, je me sens un peu triste étant donné que mes camarades de classe me disent que j'ai toujours l'air endormie en raison de mes yeux bridés. J'ai tenté d'en parler à mon professeur, mais il m'a dit que ça allait passer et de ne pas m'en faire avec ça. Mais moi, je sais que ça ne fonctionnera pas.

Oh, ça sonne à la porte, je vous laisse. À plus!



Encerle le ou les principe(s) bafoué(s) ?

La Fondation Dr Julien résume la Convention relative aux droits de l'enfant en 7 principes dont la mise en œuvre, avec la participation réelle des enfants, contribue à leur développement harmonieux au sein d'une société juste, équitable et solidaire.



PRINCIPE 1
Les enfants naissent égaux en droits

PRINCIPE 2
L'intérêt supérieur des enfants gouverne les décisions qui les concernent



PRINCIPE 3
Les enfants, en tant que citoyen·ne·s à part entière, ont des libertés et des droits civils

PRINCIPE 4
Les enfants grandissent dans une famille qui favorise leur épanouissement, avec le soutien de la communauté



PRINCIPE 5
Les enfants naissent et grandissent en santé

PRINCIPE 6
Les enfants s'instruisent, s'amusent et s'ouvrent sur le monde



PRINCIPE 7
Les enfants sont protégés sur tous les plans

En arrivant à la porte, Rohan aperçoit la tristesse dans les yeux de Yuri, et il ne peut s'empêcher de lui demander ce qui se passe.

Yuri lui avoue se sentir triste en raison des moqueries à l'école.



Les deux nouveaux amis partagent leur vécu personnel et réalisent qu'ils ont beaucoup de similitudes dans leur parcours de vie.

Ils décident de se revoir lors d'un prochain rendez-vous afin de poursuivre leur discussion.

Yuri et Rohan apprennent tranquillement à se connaître et au fil des mois, ils développent un sentiment amoureux.

Ils partagent les mêmes valeurs et ils ont des intérêts en commun.



8 ans plus tard...



Yuri et Rohan sont toujours amoureux et ils ont accueilli un enfant. Leurs expériences de vie leur ont permis de s'assurer que les droits de leur enfant sont mis au premier plan. Ils sont entourés de leurs voisins et amis afin d'offrir à leur enfant un entourage significatif pour les aider dans cette nouvelle étape de leur vie.

Encercle le ou les principe(s) respecté(s)?

La Fondation Dr Julien résume la Convention relative aux droits de l'enfant en 7 principes dont la mise en œuvre, avec la participation réelle des enfants, contribue à leur développement harmonieux au sein d'une société juste, équitable et solidaire.



PRINCIPE 1
Les enfants naissent égaux en droits

PRINCIPE 2
L'intérêt supérieur des enfants gouverne les décisions qui les concernent



PRINCIPE 3
Les enfants, en tant que citoyen·ne·s à part entière, ont des libertés et des droits civils

PRINCIPE 4
Les enfants grandissent dans une famille qui favorise leur épanouissement, avec le soutien de la communauté

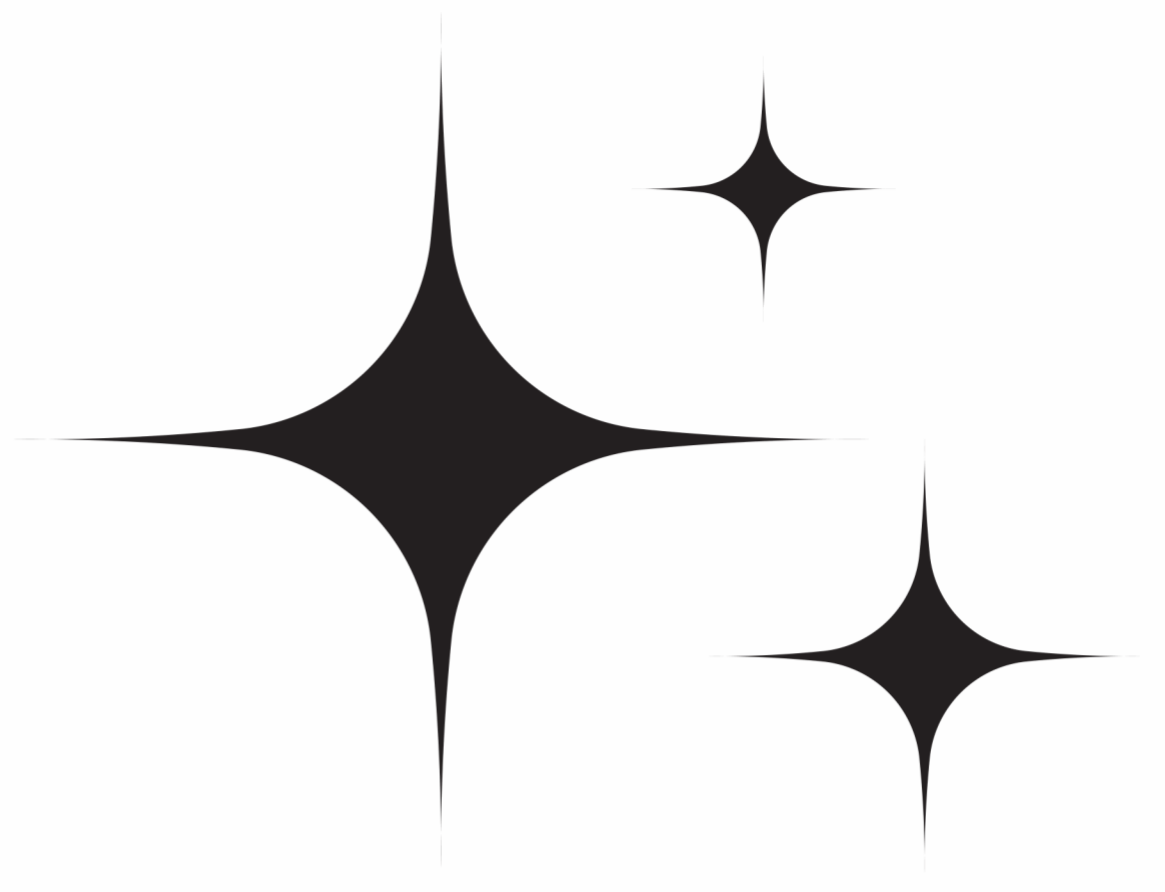


PRINCIPE 5
Les enfants naissent et grandissent en santé

PRINCIPE 6
Les enfants s'instruisent, s'amusent et s'ouvrent sur le monde



PRINCIPE 7
Les enfants sont protégés sur tous les plans



*Peu importe ton âge
ou le pays dans
lequel tu vis, tu
possèdes les mêmes
droits et une voix
pour les faire valoir.*

La mission du Centre de pédiatrie sociale de Lévis consiste à accueillir et accompagner les enfants issus d'un milieu vulnérable, afin de favoriser leur développement optimal, leur santé physique ainsi que leur bien-être.

En travaillant en collaboration étroite avec la famille et les personnes significatives de l'entourage de l'enfant ainsi qu'avec une équipe interdisciplinaire et plusieurs partenaires de la communauté, notre intervention vise à suivre la trajectoire des enfants (0-18 ans) pour supporter leur potentiel, accompagner leur développement et les aider à réaliser leurs rêves dans le respect de leurs droits fondamentaux et de leurs intérêts.

La pédiatrie sociale est une approche de santé globale centrée sur l'enfant, basée sur la prévention et l'éducation auprès des familles dans les milieux à risque. Elle vise à assurer le respect des droits de l'enfant et de ses besoins en privilégiant le développement, la protection et la stimulation physique, affective, sociale et intellectuelle des enfants plus vulnérables. Toutes les interventions en pédiatrie sociale sont axées vers le rapprochement et les échanges entre les enfants et leurs parents, favorisant ainsi les consensus et l'intégration sociale et culturelle au sein de la famille. Enfin, la pédiatrie sociale repose sur l'utilisation et la mise en commun des ressources des réseaux familiaux, scolaires, communautaires et institutionnels déjà en place dans la société.



Centre de
pédiatrie sociale
de Lévis

Et si on leur donnait
de meilleures chances...

CERTIFIÉ



FONDATION
DR JULIEN

